

LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 576 DU JEUDI 05 SEPTEMBRE 2019 - PRIX : 300 FRANCS CFA

Remaniement gouvernemental en perspective

Le come-back fracassant de Hassoumi Massoudou

Les choses, apparemment, semblent avoir changé depuis lors. De sources politiques crédibles internes au Pnds, il est désormais question du retour de l'ancien ministre des Finances au premier plan, à un poste déterminant au sein du gouvernement en préparation. Selon nos sources qui sont formelles, il a été promis à Hassoumi Massoudou de revenir au gouvernement pour en être la deuxième personnalité. Quel poste lui est destiné ? Pour le moment, c'est le mystère total à ce sujet. Ce qui est certain, c'est que le retour de Hassoumi au gouvernement sera fracassant à plus d'un titre. Son come-back sonne, certes, la réconciliation (définitive ?) entre lui et le Président Issoufou qui, selon d'autres sources concordantes,



tes, a régulièrement fait appel à ses services pour dénouer certaines situations. Les ponts n'ont, donc, jamais été coupés totalement entre les deux hommes. Le retour de Hassoumi peut-il pour autant signifier une totale rédemption politique d'un homme qui n'a pas tergiversé pour faire connaître ses ambitions présidentielles ? À quelles conditions un tel come-back a-t-il pu être peaufiné ? Ce qui est certain, le retour de Hassoumi Massoudou au premier plan ne peut laisser indifférent, aussi bien au sein de l'opposition que dans les rangs de la majorité au pouvoir, pour ne pas parler du Pnds.

Lire page3

Perspectives de remaniement gouvernemental et déchirements au Mnsd Nassara

Le Mnsd Nassara est au bord de l'éclatement

Marche suivie de meeting le dimanche 8 septembre 2019

L'opposition nigérienne sort-elle enfin de sa torpeur ?

Atelier sous-régional

Les Entrepreneures de l'Afrique de l'ouest en renforcement des capacités sur la qualité à Niamey

Ouverture ce lundi 3 septembre 2019, à l'hôtel Homeland de Niamey, d'un atelier sous-régional de renforcement des capacités des femmes entrepreneures de l'Afrique de l'Ouest sur la qualité. Plusieurs entrepreneures venues des pays membres de la CEDEAO et de la Mauritanie, participent à cet atelier qui durera deux jours. C'est le ministre de l'industrie, Mallam Zaneidou Amirou, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, en présence de la ministre de la Promotion de la femme et de la Protection de l'enfant, Mme El Back Zeinabou Tari Bako, du représentant de l'Union européenne, Martin WESE et du représentant du Commissaire en charge de l'industrie et de la promotion du secteur privé de la CEDEAO, Niafo Yaya.

Procédant à l'ouverture des travaux, le ministre de l'Industrie, Mallam Zaneidou Amirou a remarqué, pour s'en féliciter, que cet atelier intervient au moment où, avec la mondialisation, la qualité est au cœur des échanges économiques. " Il est donc indéniable que le fait de disposer d'une infrastructure qualité pertinente ouvre la porte à la chaîne de valeurs internationale ", a-t-il affirmé. La qualité a donc besoin d'une orientation pour s'adapter rapidement aux changements économiques et aux réalités sociales, a ajouté le ministre de l'Industrie. Aussi, a-t-il rappelé, le Niger qui accueille cette rencontre sous-régionale des femmes entrepreneures a adopté la politique nationale de la qualité depuis 2018 en lien avec la politique qualité de la CE-

DEAO, a indiqué le ministre de l'industrie dans son discours d'ouverture. " Ce qui traduit également, dit-il, l'engagement des plus hautes autorités du pays à appuyer l'infrastructure nationale de la qualité pour la rendre plus opérationnelle dans le cadre de sa reconnaissance régionale et internationale ". Une politique nationale qui vise à assurer la protection de la santé des populations, à répondre aux exigences du marché en vue de lever les obstacles liés au développement du secteur productif nigérien ; à assurer la conformité aux exigences du marché local, sous régional et international des biens et services ou produits importés au Niger ; promouvoir un développement économique durable, a ajouté le ministre Mallam Zaneidou Amirou

Pour le représentant du Commissaire en charge de l'industrie et de la promotion de secteur privé de la CEDEAO, Niafo Yaya, la femme est la cheville ouvrière de bon nombre de pays en développement. Cependant, le déficit de formation des femmes dans le domaine de la qualité confine largement le leadership féminin au secteur informel et corrélativement, rend difficile la migration des femmes du secteur informel vers les secteurs formels de l'économie et la conquête des marchés porteurs. C'est pourquoi, selon Niafo Yaya, cet atelier se veut un outil stratégique de mobilisation des femmes à promouvoir la culture qualité et l'infrastructure qualité afin de propulser non seulement l'entreprenariat



féminin mais aussi d'asseoir une infrastructure qualité régionale durable et pertinente qui inspire confiance.

Prenant la parole à cette occasion, le représentant de l'Union européenne, Martin WESE, s'est dit réjoui que la thématique " qualité ", levier primordial de la compétitivité et de la santé des consommateurs, occupe une place importante dans les initiatives régionales et communautaires. Ainsi, selon Martin WESE, pour accompagner les Etats membres au niveau de la CEDEAO, tant qu'au niveau de l'UEMOA, des programmes d'appui au renforcement des systèmes de qualité en Afrique de l'Ouest financé par son institution ont été formulés et mis en œuvre. L'objectif est de renforcer l'intégration économique régionale et commerciale en créant un environnement propice au respect des règles du commerce international.

Pour la bonne réussite des travaux, les organisateurs de cet atelier ont fait appel à deux femmes entrepreneures qui

se sont déjà illustrées dans le domaine de la qualité dans l'industrie et dans l'infrastructure qualité au niveau national et sous-régional. Il s'agit de la Directrice générale de Niger-lait SA, Mme MAIDAH Zeinabou et de Mme OLGA.

Cet atelier sous-régional de renforcement des capacités des femmes entrepreneures de l'Afrique de l'Ouest sur la qualité vise à sensibiliser les femmes entrepreneures du secteur privé sur les enjeux de la qualité et sur les infrastructures qualité régionale (IQR) de la CEDEAO. Il s'agit aussi de les inciter à engager leurs entreprises dans la démarche qualité ou à être plus regardantes vis à vis de la qualité. Un atelier organisé par le Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO) de la CEDEAO, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONU/DI). L'objectif général de l'atelier est de développer et consolider la culture de la qualité au niveau des acteurs économiques du secteur privé. M.D

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



DAKAR, SENEGAL, LE 18 JUILLET 2019 TRACE & CANAL + LANCENT



Disponible sur le Canal 99 des Bouquets CANAL+ jusqu'au 15 Octobre et ensuite sur le Canal 131

LA NOUVELLE CHAÎNE DE TÉLÉVISION DÉDIÉE AUX MUSIQUES ET AUX CULTURES DU SÉNÉGAL, DU MALI, DE LA GUINÉE CONAKRY ET DE LA GAMBIE.

TRACE AFRIKORA offre de la visibilité aux artistes de référence du Sénégal et de la région comme Youssou N'dour, Viviane Chidid, Salif Keita, Oumou Sangaré, Baaba Maal, Coumba Gawlo, Ismael Lo, Daara J, PBS, Didier Awadi, ou Mory Kanté et met aussi à l'honneur la nouvelle génération afro-urbaine représentée par Sidiki Diabaté, Kandia Kora, Pape Diouf, Azaya, Samantha Diamond, Wally Seck, Guiss, Leuz Diwane, Safary et bien d'autres.

TRACE AFRIKORA est la chaîne de tous les fans de Mbalax, Yéla, Wassoulou et de sons afro-urbains comme le Rap, la Trap, l'Afrobeat, le Reggae, le Dance Hall, et l'Afropop version sénégalaise.

UNE INCROYABLE PRODUCTION MUSICALE - Avec plus de 53 millions d'habitants, le Sénégal, le Mali, la Guinée Conakry et la Gambie forment un incroyable vivier musical avec une identité culturelle forte et unique qui nécessite une chaîne de télévision dédiée qui sera aussi ouverte aux artistes des Diasporas de ces pays comme Akon, Booba, Amadou et Mariam, Aya Nakamura, MC Solaar ou Black M avec leurs titres qui cartonnent localement.

COMBLER UN MANQUE - Pour autant, jusqu'à aujourd'hui, il n'existait aucun média télé, local et global, consacré à cette richesse musicale et qui soit disponible non seulement en Afrique mais dans le monde entier.

En lançant la chaîne "TRACE AFRIKORA", TRACE, le média leader de la culture afro-urbaine, répond à cette demande.

TRACE AFRIKORA, est un outil de rayonnement des musiques sénégalaises, maliennes, guinéennes et gambiennes contemporaines dans toute diversité. TRACE AFRIKORA offre un contenu éditorial premium disponible en deux langues (Wolof et Français) et une programmation des meilleurs clips vidéo, des concerts, des hits, des news culturelles et des documentaires exclusifs sur les artistes et la culture de la région.

Olivier Laouchez, PDG du groupe TRACE,

"Le Sénégal a récemment ouvert - à Dakar et pour le Monde - un musée pour

célébrer la richesse des Civilisations Noires. TRACE AFRIKORA s'inscrit dans cette dynamique de célébration en mettant à l'honneur la richesse des artistes, des musiques et des cultures du Sénégal et de la région. C'est aussi une preuve de plus de la proximité de TRACE et de CANAL +, notre partenaire distributeur, avec les publics et artistes africains. Avec nos équipes locales, dirigées par Amadou Faye, nous sommes fiers de pouvoir apporter notre contribution au rayonnement culturel du Sénégal et de la région."

DIFFUSION - Dès aujourd'hui, TRACE AFRIKORA est disponible dans toute l'Afrique francophone sub-saharienne sur les bouquets de CANAL+ CANAL 99.

TRACE AFRIKORA sera aussi disponible, dans le monde entier, sur le service de streaming TRACE Play (www.traceplay.tv) à partir du 23 Septembre 2019.

A PROPOS DE TRACE

TRACE est un groupe multimédia (TV, radio, digital, mobile, événements, studio) spécialisé sur la thématique des musiques et du divertissement afro-urbain. Les médias TRACE sont présents dans plus de 160 pays avec des positions de leader en Afrique, dans la Caraïbe, dans l'Océan indien, en Angleterre et en France. TRACE offre une visibilité à des artistes afro-urbains et permet de révéler leurs talents localement et au monde entier.

A PROPOS DE CANAL + AFRIQUE

CANAL+ est présent sur le continent depuis plus de 25 ans et couvre à ce jour plus de 25 pays à travers 13 filiales et plus de 50 partenaires et distributeurs. Avec son offre LES BOUQUETS CANAL+ (plus de 200 chaînes, radios et services), le groupe est le premier opérateur de télévision payante par satellite en Afrique francophone et compte plus de quatre millions d'abonnés. CANAL+ édite 13 chaînes premium pour le continent.

Contact TRACE

Sénégal - Amadou Faye - Directeur Général - afaye@trace.tv
Groupe - Wilfried Assi - SVP Marketing & Communication - wassi@trace.tv

Contact CANAL + SENEGAL

Maimouna.Toukara - Responsable Communications - maimouna.toukara@canal-plus.com

Remaniement gouvernemental en perspective

Le come-back fracassant de Hassoumi Massoudou

Disparu de la circulation depuis son fracassant limogeage, le 1er février 2019 et le choix de Mohamed Bazoum comme candidat du Pnds à l'élection présidentielle prochaine, Hassoumi Massoudou semble avoir consacré, en douce, son temps, son intelligence et son énergie à un come-back tout aussi fracassant. C'est avec insistance que des sources proches du Pnds Tarayya parlent du come-back imminent de Hassoumi Massoudou. Depuis qu'il a été débarqué, Hassoumi Massoudou est quasiment tombé dans l'oubli. Oublié de l'opinion publique nationale, mais aussi de ses plus vieux compagnons politiques qui évoquent son nom sur un ton de passé révolu. Récemment, le Président Issoufou Mahamadou a laissé entendre dans une interview accordée à Jeune Afrique : " Il n'y a plus de problème Massoudou Hassoumi. L'heure n'est plus aux états d'âme, encore moins aux rancœurs ". Des propos qui accréditent clairement la crise née du choix du candidat du Pnds Tarayya à la présidentielle de 2021 et conséquemment de la mésentente, voire de l'inimitié, entre Mohamed Bazoum et Hassoumi Massoudou. Depuis sept mois qu'il a été mis à la touche pour insubordination politique, l'ancien directeur de Cabinet, ancien ministre de l'Intérieur et ancien ministre des Finances, rase pratiquement les murs. Il se fait rarement voir en public et les échos des tentatives entreprises par des vieux potes du parti en vue de recoller les morceaux font état d'un refus catégorique de Hassoumi de reprendre le service. Même si, à la faveur d'une des multiples intermédiations qu'il y a eu pour ramener la tête pensante du Pnds à de meilleurs sentiments, l'intéressé a déclaré que " le linge sale se lave en famille et qu'il a été lavé en famille ". Pourtant, il restera dans le mutisme total, se refusant à toute participation active dans les activités du parti dont il est le secrétaire général. Cela a duré sept mois. Sept longs mois pour le Président Issoufou qui a continué à travailler à raccommo-der le pagne rose déchiré.

Hassoumi Massoudou, deuxième personnalité du gouvernement ?

Les choses, apparemment, semblent avoir changé depuis lors. De sources politiques crédibles internes au Pnds, il est désormais question du retour de l'ancien ministre des Finances au premier plan, à un poste déterminant au sein du gouvernement en préparation. Selon nos sources qui sont formelles, il a été promis à Hassoumi Massoudou de revenir au gouvernement pour en être la deuxième personnalité. Quel poste lui est destiné ? Pour le moment, c'est le mystère total à ce sujet. Ce qui est certain, c'est que le retour de Hassoumi au gouvernement sera fracassant à plus d'un titre. Son come-back sonne, certes, la réconciliation (définitive ?) entre lui et le Président Issoufou qui, selon d'autres sources concordantes, a régulièrement fait appel à ses services pour dénouer certaines situations. Les ponts n'ont, donc, jamais été coupés totalement entre les deux hommes. Le retour de Hassoumi peut-il pour autant signifier une totale rédemption politique d'un homme qui n'a pas tergiversé pour faire connaître ses ambitions présidentielles ? À quelles conditions un tel come-back a-t-il pu être peaufiné ? Ce qui est certain, le retour de Hassoumi Massoudou au premier plan ne peut laisser indifférent, aussi bien au sein de l'opposition que dans les rangs de la majorité au pouvoir, pour ne pas parler du Pnds.

Le retour annoncé de l'ex-ministre des Finances au gouvernement suscite forcément quelques interrogations. Des interrogations qui ne trouveront des réponses qu'avec la formation du prochain gouvernement dont la finalisation serait assujettie à la transmission attendue de la liste des ministres du Mnsd. Pour l'heure, Seïni Oumarou se trouve, selon une source, du côté de Paris, en France.

Dans le rétroviseur, la chute inattendue et surprenante de l'homme des affaires

Issu de l'aile pure et dure du Pnds Tarayya, l'ancien ministre des Finances a été, d'une manière ou



d'une autre, impliqué dans presque tous les gros scandales politico-financiers de ces huit dernières années. Des négociations opaques avec Areva (Orano) dans le cadre du renouvellement des contrats d'exploitation de l'uranium à l'achat de l'avion présidentiel, en passant par l'uranium-gate, le nom de l'ex-directeur de Cabinet du président de la République reste à jamais associé à ces forfaitures et tant d'autres. Nul besoin de revenir sur le comportement exécrationnel dont Hassoumi Massoudou a de tout temps fait preuve à l'égard des opposants, des acteurs de la société civile, des journalistes et même des citoyens lambda. Au sommet de sa toute puissance, l'homme à tout faire du président de la Républi-

que, plein de mépris pour ses semblables nigériens, n'a jamais imaginé se retrouver un jour mis au ban de la Renaissance. Pourtant, c'est arrivé. Au moment le plus inattendu. En mission à l'intérieur du pays, Hassoumi Massoudou s'est vu expulser du gouvernement par l'homme qu'il a aveuglément servi des décennies durant, le Président Issoufou Mahamadou. Une situation qui lui a peut-être permis de comprendre que les " ennemis " - c'est son terme - ne sont pas les organes de presse qu'il indexait. Mais ceux qui, tout à côté de lui, l'ont finalement neutralisé à cause de ses ambitions présidentielles légitimes. **Alpha**

Le mot de la rédaction

Hassoumi Massoudou a-t-il suffisamment surmonté l'affront pour accepter de réintégrer l'équipe gouvernementale ? Est-il prêt à s'asseoir sur son amour-propre pour un nouveau poste ministériel ? En voulant réhabiliter son "ex-homme des sales besognes", que vise réellement le président de la République ? Ce dernier ne cherche-t-il pas à s'offrir une fois de plus les services de celui qui a été l'artisan des élections truquées de 2016 ? La réponse à cette question est des plus difficiles. Car, s'il est clair que pour le Pnds Tarayya, il s'agit de " gagner ou de gagner ", en 2021, autrement dit de conserver le pouvoir d'État par tous les moyens, il est tout autant clair que le flou persiste quant à la personnalité qui bénéficiera finalement du soutien de Mahamadou Issoufou. Hassoumi Massoudou, qui aurait catégoriquement refusé de s'aligner derrière Mohamed Bazoum, a-t-il finalement avalé la pilule pour se mettre au service du candidat adoubé par Mahamadou Issoufou ? L'ombre du général à la retraite Djibo Salou planant avec insistance sur le projet présidentiel de Mohamed Bazoum, il faut bien craindre que le secrétaire général du Pnds ne soit appelé à mettre la main à la pâte de la matérialisation de ce fameux deal qui pollue le climat politique et que, dans le camp du Président Issoufou, on s'ingénie à nier avec véhémence. Malgré les nombreux indices troublants.

Marche suivie de meeting le dimanche 8 septembre 2019

L'opposition nigérienne sort-elle enfin de sa torpeur ?

Peut-on encore parler de réveil de l'opposition nigérienne ? Il est peut-être tôt de l'affirmer, mais l'appel à la marche suivie de meeting du dimanche 8 septembre 2019, sonne certainement la rupture avec la quasi-léthargie dans laquelle elle s'est installée depuis quelques mois. Des mois que les militants ont trouvé longs et pénibles à supporter du fait de la multiplicité des scandales financiers et des dérives notées dans la gouvernance d'une façon générale. Entre autres affaires qui ont défrayé la chronique sans que l'opposition nigérienne, à l'ex-

ception notable du Front patriotique et de son président, Ibrahim Yacoubou, ne réagisse, il y a l'arrestation, en Guinée Bissau, d'un conseiller du président de l'Assemblée nationale, en possession de près de 800 kilos de cocaïne. Est-ce par stratégie que l'opposition, toutes tendances confondues, a-t-elle décidé, à 17 mois des élections générales, de sonner la mobilisation de ses troupes ? Les perspectives électorales, tel que l'a tracé la commission électorale, à dominance Pnds, sont très inquiétantes. C'est ce qui a d'ailleurs amené le

Front patriotique à saisir, dès à présent, la commission de la Cedeao, en vue de voir l'organisation sous-régionale intercéder pour éviter au Niger un conflit électoral préjudiciable à la paix sociale.

À travers la marche suivie de meeting de dimanche prochain, l'opposition nigérienne, qui affirme à qui veut l'entendre ne pas accepter une seconde fois ce qui s'est passé en 2016, compte peut-être donner une idée de la dimension de sa force de frappe électorale. À la Cedeao ? Pas uniquement. Il peut également s'agir

d'une mise en garde sérieuse au régime qui n'a pas, jusqu'ici, obtempéré aux appels à la sagesse de l'opposition et de la société civile en vue de revenir au dialogue pour aboutir à un code électoral consensuel, une commission électorale non partisane et conséquemment à un processus électoral dont les résultats seront acceptés par tous. Les partis membres de l'opposition vont, donc, appeler les militants et les citoyens épris de paix, de concorde et de démocratie véritable, à se mobiliser pour ce dimanche des grands retours politiques.

Front pour la Restauration de la Démocratie et de la Défense de la République FRDDR

Déclaration

Le 02 Avril 2019, soit 48 heures après l'investiture du sieur Bazoum Mohamed, Ministre de l'Intérieur, Ministre en charge des élections, comme candidat du Parti PNDS pour les élections présidentielles de 2021 sur instruction de Issoufou Mahamadou. L'Opposition politique nigérienne attire l'attention de l'opinion nationale et internationale quant aux risques graves qui résulteraient du maintien du candidat sus nommé dans la position de juge et partie.

L'opposition politique demandait alors à Monsieur Issoufou Mahamadou, Chef de l'Etat, d'en tirer immédiatement toutes les conséquences.

Le 05 Avril 2019, l'Opposition revenait à la charge par lettre n° 008 /CFO adressée au Premier Ministre, Président du CNDP, lui rappelant qu'ayant rejeté la loi créant la CENI, l'Opposition ne pourrait accorder un quelconque crédit à ses activités planifiées et mises en œuvre de façon exclusive.

Elle concluait que pour une sortie de crise, elle réitère son exigence d'un dialogue véritablement inclusif.

Pour le FRDDR, la rencontre dite « d'information et d'échange sur le processus électoral » du vendredi 16 Août 2019 constitue un non-événement.

L'opinion s'est rendue compte aussitôt que par cette rencontre, Maître Issaka Souna, Président de la soi-disant CENI ne visait ni

plus ni moins qu'à faire entériner son énième chronogramme concocté sur instruction du pouvoir en place.

Militantes et militants

Dans le même sens le Président de la soi-disant CENI conviait à travers une correspondance saugrenue datée, dans une confusion totale, du 15 Août 2019 pour certains et du 19 Août 2019 pour d'autres, les Partis Politiques à transmettre au niveau des 266 communes du Niger, les noms de leurs représentants pour les commissions administratives avant le 25 Août 2019, délai de rigueur.

La commission administrative étant un démembrement de la CENI, le FRDDR ne saurait cautionner cette mascarade contraire à sa position maintes fois réitérées de ne pas reconnaître en l'état le Code électoral non consensuel duquel est issue la soi-disant CENI.

En réalité, cette démarche alambiquée de Maître Issaka Souna nous amène au cœur même du véritable drame que vit le Niger à savoir l'accaparement du pouvoir coûte que coûte par le régime en place à travers notamment :

- La création et l'entretien de l'insécurité à tous les niveaux ;
- La corruption devenue endémique ;
- Le concassage systématique des partis politiques ;
- Le maintien d'un code électoral non consensuel ;
- L'agonie du dialogue politique et
- Le grignage continu du proces-



sus électoral.

Au regard des derniers agissements du Sieur Bazoum Mohamed se payant des vacances politiques aux frais de l'Etat, le Front pour la Restauration de la Démocratie et de la Défense de la République, FRDDR, a décidé de porter plainte contre lui pour usage des biens et attributs de l'Etat à des fins personnelles. Une pétition citoyenne sera lancée ce jour même sur toute l'étendue du territoire national et de la diaspora à cet effet.

C'est pourquoi, le FRDDR appelle tous ses militants et sympathisants, ainsi que tous ceux qui sont soucieux de la sauvegarde de la démocratie à se lever comme un seul homme pour faire barrage à toutes ces manœuvres des tenants du pouvoir qui ne consistent qu'à remettre en cause la démocratie et l'Etat de droit au Niger.

Le Front pour la Restauration de

la Démocratie et de la Défense de la République, FRDDR, appelle l'ensemble de ses militantes et militants, sympathisantes et sympathisants, citoyennes et citoyens de tous bords soucieux de la préservation du cadre démocratique et de la défense des valeurs de la République à prendre part massivement à la marche suivie de meeting qu'il organise le dimanche 7 Septembre 2019 pour dire :

- non à la mal gouvernance !
- non à la liquidation des acquis démocratiques !
- non à un code électoral taillé sur mesure !
- non à une CENI-Maison !
- oui pour des élections régulières, libres, transparentes et inclusives !

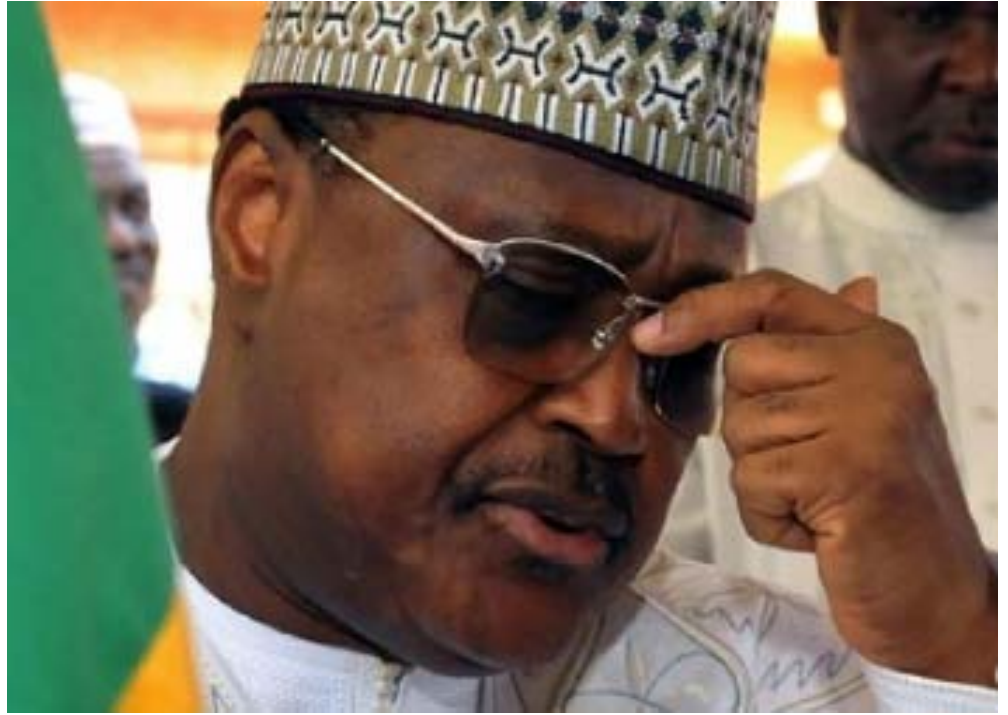
Enfin, le FRDDR prie Allah, le tout Puissant, pour qu'il descende sa miséricorde sur le Niger et gratifie ses laborieuses populations d'un hivernage fécond.

Fait à Niamey, le 29 Août 2019.

Perspectives de remaniement gouvernemental et déchirements au Mnsd Nassara

Le Mnsd Nassara est au bord de l'éclatement

Le président du Mnsd Nassara, Seïni Oumarou, se veut rassurant, mais il peine à convaincre. Au cours d'une réunion récente, il a été interpellé par des militants de poids qui ont tenu à clarifier les choses avec lui. Appelé à dire la vérité sur la rumeur qui court à propos de la proposition qui lui aurait été faite par le Président Issoufou de renoncer à la course présidentielle prochaine en compensation du poste de Premier ministre et de quelques strapontins pour ses lieutenants, Seïni Oumarou a été formel, mais bref : " c'est faux ", s'est-il contenté de répondre, sans plus de commentaires. La page est-elle pour autant tournée ? C'est peu probable. Le climat au sein du parti décline de façon inquiétante et on ne peut pas dire que la gouvernance de Seïni Oumarou est hors de cause. Depuis qu'il a laissé pourrir les problèmes, litiges et contentieux, pourtant mineurs au départ et qui auraient pu trouver des solutions justes et acceptables pour tout le monde, son parti ne fait que tanguer. Au gré, fait-on observer, d'évènements politiques dont Mnsd n'est pas acteur. Tout au plus un



spectateur engagé qui donne l'impression de ne plus avoir la main sur son destin. Le 9e congrès statutaire du parti, tenu en mars 2019, n'a fait qu'amplifier les choses. Le pilotage à vue dont Seïni Oumarou est accusé s'est davantage accentué avec le 9e congrès d'où le Mnsd est sorti sans bureau politique.

La colère des militants monte

À Maradi, à Zinder et à Tahoua, notamment, sans parler du cas de Diffa où les contentieux sont vieux de deux ans, pratiquement, ça bouillonne et les militants sont de plus en plus impatients de voir la sortie de crise. Or, la direction du parti ou ce

qui en tient lieu depuis le congrès de Tahoua, ne semble nullement s'en préoccuper. Alors que les reproches pleuvent, la direction du parti n'a eu d'autre réaction que de rendre public un communiqué dont les premiers termes ont consisté à demander aux militants de prendre massivement part à l'enrôlement que la commission électorale envisage à la fin septembre. Une attitude qui n'a pas manifestement l'air de plaire aux militants. Des voix s'élèvent de partout pour dénoncer un laxisme intolérable. Et c'est le président du parti qui est directement visé et mis en cause. Dans des audios qui circulent sur les ré-

seaux, des militants du Mnsd expriment leur colère et leur détermination à ne pas laisser faire Seïni Oumarou, accusé d'être en train de tuer le parti. L'exigence des militants, très claire, est aux antipodes des préoccupations actuelles de Seïni Oumarou, attendu par le Président Issoufou et le Pnds à donner la liste des militants du Mnsd à faire figurer dans le prochain gouvernement. Selon des sources politiques crédibles, Il ne reste plus que Seïni Oumarou pour finaliser le gouvernement. Aux dernières nouvelles, le président du Mnsd est en France, histoire peut-être d'avoir la sérénité requise pour composer sa liste, loin de toute pression politique.

Laboukoye

Cet ancien migrant alerte sur les dangers du désert Nigérien

Dans une interview qu'il nous a accordée, N'donkeu Tchambi jeune camerounais de 34 ans confie qu'il ne pourra jamais oublier le jour où il a traversé le désert Nigérien en 2011.

Il avait 26 ans lorsqu'il a tout plaqué à Douala où il vivait pour l'aventure sans destination fixe. Après avoir passé le Nigéria, c'est au Niger, pays de transit qu'il a eu l'idée de rejoindre l'Europe par le désert. Ce matin du 17 juillet, nous avons rencontré N'donkeu Tchambi devant une division du service du Haut Commissariat des nations unies pour les réfugiés (HCR).

Lui qui a été rapatrié dans son pays d'origine en mars 2019 après 07 ans en Europe opte à présent pour la voie légale. Il dit avoir de douloureux souvenirs de la traversée du désert et de la survie en Libye.

Venant du Nigéria, N'donkeu Tchambi est arrivé à Arlit complètement dépourvu financièrement. Mais il a pu rassembler 18 euros (12.000 Fcfa) qu'il a présenté à Adamou, le passeur.

Comment a été la traversée du désert ?

Soupires Je vais vous raconter une histoire que je ne peux jamais oublier. De Konni, j'étais passé par la ville de Tahoua avant d'arriver à Arlit au nord du Niger. Je n'avais plus rien sur moi, tout mon argent est fini. Un passeur m'a récupéré et hébergé. D'autres arrivaient et ceux qui avaient l'argent, Adamou (le passeur) les aidait à traverser le désert. Sous menace de me retrouver dans la rue, j'ai dû expliquer ma situation à des migrants subsahariens qui revenaient de l'Algérie et de Libye. Ils m'ont cotisé 18 euros (12.000 Fcfa). Le transport était entre 35 et 40.000 FCFA (moins de 100 euros).

Le passeur était obligé de m'ajouter comme surplus dans le bus en partance vers Tamanrasset en Algérie.

Nous étions partis aux environs de 2 heures du matin (GMT+1). La traversée du désert prend deux jours et demi. Le soleil du désert nous a malmené, le chauffeur roulait de toute allure et il y avait même pas de route, pas d'arbre, que du sable mouvant.

Entre temps, on était suivi par des touaregs militaires, le chauffeur accélérât au point où un migrant avait chuté du véhicule, il s'est ouvert la tête (c'était dans une zone caillouteuse). Le chauffeur ne s'en est même pas préoccupé. Nous avons aussi eu le décès d'un enfant de deux ans qui n'arrivait pas à supporter la chaleur. Et un autre que la maman a dû étouffer pour qu'il arrête de faire du bruit, nous étions proche de Tamanrasset (Algérie).

Cette interview retrace la vie d'un ancien migrant irrégulier camerounais. Après être entré illégalement en Europe par le Maroc en 2011, N'donkeu Tchambi a été renvoyé dans son pays d'origine en mars

2019. Dans cette interview, il a raconté les situations effroyables qu'il a dues vivre en transit. De la traversée du désert jusqu'à la vie de clandestin en Europe, ce jeune camerounais de 34 ans conseille aujourd'hui aux jeunes de ne pas tenter l'aventure du désert.

Comment vous est venu l'idée de migrer vers l'Europe ?

Le Cameroun est un bon pays mais ça ne va pas, les jeunes n'ont pas d'emploi. C'est durant mon séjour carcéral que j'ai eu la chance de devenir pair éducateur pour aider les personnes vivant avec le VIH à surmonter le poids moral de cette maladie. A part cela, je coupais du bois (pour ceux qui utilisent les bois de chauffage) pour pouvoir prendre soin de moi. Et je recevais entre 3 et 4 euros pour des bois fendus. Ça n'allait pas et j'avais 26 ans en 2011. C'est de là l'idée m'est venue de quitter le Cameroun sans destination précise dans la tête. Il fallait quitter. Je suis arrivé au Niger et c'est ici que j'ai pris la décision d'aller en Europe.

Comment a été la traversée du désert ?

Soupires Je vais vous raconter une histoire que je ne peux jamais oublier. De Konni, j'étais passé par la ville de Tahoua avant d'arriver à Arlit au nord du Niger. Je n'avais plus rien sur moi, tout mon argent est fini. Un passeur m'a récupéré et hébergé. D'autres arrivaient et ceux qui avaient l'argent, Adamou (le passeur) les aidait à traverser le désert. Sous menace de me retrouver dans la rue, j'ai dû expliquer ma situation à des migrants subsahariens qui revenaient de l'Algérie et de Libye. Ils m'ont cotisé 18 euros (12.000 Fcfa). Le transport était entre 35 et 40.000 FCFA (moins de 100 euros).

Le passeur était obligé de m'ajouter comme surplus dans le bus en partance vers Tamanrasset en Algérie.

Nous étions partis aux environs de 2 heures du matin (GMT+1). La traversée du désert prend deux jours et demi. Le soleil du désert nous a malmené, le chauffeur roulait de toute allure et il y avait même pas de route, pas d'arbre, que du sable mouvant.

Entre temps, on était suivi par des touaregs militaires, le chauffeur accélérât au point où un migrant avait chuté du véhicule, il s'est ouvert la tête (c'était dans une zone caillouteuse). Le chauffeur ne s'en est même pas préoccupé. Nous avons aussi eu le décès d'un enfant de deux ans qui n'arrivait pas à supporter la chaleur. Et un autre que la maman a dû étouffer pour qu'il arrête de faire du bruit, nous étions proche de Tamanrasset (Algérie).

Et une fois la frontière traversée ?

Arrivé à l'entrée de Tamanrasset, il y a un goudron bien gardé par l'armée algérienne. Nous avons dû

nous cacher sous des grottes, d'autres se camouflaient dans du sable mouvant jusqu'à ce que la patrouille passe. Nous avons réussi cette étape par la grâce de Dieu. A ce stade, il faut que chaque migrant se batte pour retrouver le ghetto de ses concitoyens à la périphérie de la ville. J'ai réussi à regagner celui camerounais.

Là, le responsable du logement nous dépouille de tout ce que vous avez prétextant qu'il faut s'acquitter des "droits de guetto".

Les femmes sont forcées à faire la prostitution pour rassembler les sous nécessaires pour continuer la route. Les hommes sont vendus à d'autres groupes de trafiquants. Ou soit, on te torture avant de te laisser appeler la famille. Et là, c'est le responsable des lieux demande la rançon qui lui plaît. Ce sont nos propres frères africains qui font cela. J'ai dû fuir les lieux. Je dormais sous des ponts en ville et la fraîcheur ne me faisait pas du tout du bien. Entre temps, ma sœur jumelle m'a envoyé de l'argent et j'ai pris la décision de quitter Tamanrasset pour Alger. D'Alger, je voulais rejoindre la Maroc.

Un jour, en compagnie d'autres migrants à la recherche de repères, nous avons rencontré un groupe de jeunes en voiture et nous leur avons demandé de l'aide. Ils nous ont promis de nous déposer au Maroc. Nous ne savions pas qu'ils faisaient partis d'un groupe de malfaiteurs. Nous étions au nombre de 23 migrants de différentes nationalités. Ils nous ont emmené dans une grande conception en barrière dans laquelle nous avons trouvé plein de jeunes armés de machettes. Et un à un, on nous a dépouillé de tout ce que nous avions.

En effet, j'avais une maladie mon enfance qui faisait que je me scarifiais le corps dès que je me mets en colère. Cette maladie est héréditaire en Algérie. Il y a dans la maison où on nous a emmené, une maman dont le fils souffrait de la même maladie. La maman ayant vu les scarifications m'a récupéré et pris en charge. Elle m'a aidé par la suite à partir de cette maison. Son fils m'a laissé dans un village tout près de la frontière avec le Maroc. J'ai marché pendant deux jours pour atteindre la frontière marocaine. Les militaires m'ont frappé, dépouillé puis arrêté. J'ai réussi à les semer et je suis arrivé à Oujda, une ville marocaine au nord-est du Maroc. Là, j'ai rencontré des amis d'enfance qui étaient à l'université au Maroc et qui m'ont aidé.

De là, nous avons organisé avec d'autres migrants un détour où nous avons pris clandestinement un train chargé de charbon jusque dans une forêt proche de la frontière espagnole. C'est de là pour nous avons planifié l'entrée en Espagne.

Qu'avez-vous fait une fois en Europe ?

Nous étions arrivés en Espagne et avec beaucoup de chance, je suis parti en Belgique squatter chez une amie d'enfance qui y vivait. De la Belgique, on m'a renvoyé en Espagne. L'Espagne a refusé de me donner l'asile. J'ai donc migré vers la France plus précisément à Bordeaux où j'ai passé quatre années avant d'être rapatrié.

En France, j'ai fait une formation de neuf mois pour intégrer la Légion d'honneur, mais j'ai été recalé pour souci de santé. Je me suis donc lancé dans la maçonnerie, la tuyauterie, etc avant d'être rapatrié le 23 mars 2019.

Les conditions de mon rapatriement forcé ont été terribles pour moi. J'ai été séparé de ma famille puisque j'ai un enfant avec une française. C'est pourquoi je suis revenu au Niger en juillet 2019 pour demander l'asile afin de retrouver légalement ma famille.

Un message pour les jeunes qui tentent encore aujourd'hui de migrer irrégulièrement ?

Les jeunes doivent savoir qu'il y a beaucoup d'obstacles à traverser, il faut éviter d'idéaliser le parcours qui est très périlleux. Au lieu de dépenser énormément pour mettre sa vie en danger, c'est mieux de rester dans son pays et lancer une activité génératrice de revenus avec cet argent. Avec un peu d'effort et de patience, cette activité pourra leur permettre de rejoindre l'Europe légalement plus tard. Je le conseille parce que sur la route, beaucoup de femmes se font violées, des enfants qui meurent, ceux qui meurent dans l'eau, donc voilà ce que je peux leur dire.

Source : Guevenis DOH, journaliste consultant

LE COURRIER

Hedomadaire d'informations

générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09

96 29 05 42

Siège : Quartier Terminus

E-MAIL :

lecourrier_niger@yahoo.fr

Fondateur

Ali Soumana

Directeur de Publication

Moussa Dodo

Impression : GIN

Tirage

1500 Exemplaires

Dr MALAM OUMAROU Zara
 Porte-parole des expropriés
 Projet Gorou Banda - RPTS
 Contacts : 89039785/96201584

Niamey, le 29 août 2019

A

Nos réf. BE n° 012/19/RPTS

Son Excellence
Monsieur MAHAMADOU Issoufou
 président de la République du NIGER,
 président en exercice de la CEDEAO

Objet : Projet Gorou Banda – Mise en danger de la vie d'autrui – Mise en demeure pour la régularisation

Monsieur le président,

En ma qualité de porte-parole des expropriés de Saga dans le cadre du projet Gorou Banda, j'ai l'honneur de vous demander, en dernier recours, de bien vouloir ordonner la régularisation des conditions d'exécution dudit projet au vu de la gravité de la situation.

En effet, comme vous pouvez le constater, je n'ai plus d'autres choix que de vous interpellier directement, après avoir attiré l'attention de toutes les autorités susceptibles d'être compétentes, sans succès, si ce n'est qu'une série d'engagements administratifs illusoires.

Or, loin d'être illusoire, quant à elle, cette régularisation est une obligation juridique qui s'impose et surtout urge au vu de la situation de précarité indigne, presque inhumaine, dans laquelle se trouvent actuellement les expropriés, sans parler de la mise en danger de la vie d'autrui qui se présente – paradoxalement – être officiellement admise et même cautionnée !

A cet égard, il importe de souligner qu'en dépit de toutes les procédures et les engagements pris par les autorités administratives, les agents d'exécution de ce projet, avec le concours des forces publiques, ont contraint 119 ménages soit à déguerpir, soit à cohabiter avec des pylônes tout en sachant les dangers de radiation auxquels seraient exposées ces familles. Comme s'il s'agissait d'encadrer des vulgaires manifestants et non des propriétaires légitimes des terrains où sont illégalement, voire inconstitutionnellement implantés les pylônes. Alors même qu'en plus d'être les propriétaires légitimes, certaines de ces familles ont la particularité de compter plus de 40 personnes par foyer et vivent pendant plus de 150 ans sur ces terres, c'est le cas de la population de Trawo, de Zama Windi et de Kafa-kouara !

C'est dans ces conditions que se multiplient les voies de fait – d'août 2014 à ce jour – comme il ressort des Procès-verbaux des constats d'huissiers de justice (cf. PJ).

Face à ces mépris purs et simples de la notion d'ordre manifestement illégal, de par la Coordination Gorou Banda et la NIGELEC, nous ne pouvions que saisir les juridictions.

Ainsi, le 18 août 2017, au vu de la requête et des pièces, le président du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey nous a autorisés à assigner l'Agence Judiciaire de l'État pour l'audience en référé du 21 août 2017 à 15H, afin de le voir prescrire les mesures nécessaires pour faire cesser les troubles manifestement illégaux. Mais, contre toute attente,

cette procédure qui devait donner espoir aux expropriés a – curieusement – été court-circuitée par la mise en place d'une commission dite de conciliation, connue par hasard !

En réalité, la commission Gorou Banda de conciliation n'était qu'une illusion. Violent de manière flagrante toutes les conditions imposées par l'article 28 de la constitution, très concrètement, trois séries d'irrégularités entachent, pour le moins, ses travaux :

Tout d'abord, les conditions d'une indemnisation juste et préalable ne sont qu'illusoire. Il va sans dire, qu'on ne peut pas parler d'une indemnité préalable, lorsque plus de cinq (5) ans après le décret de déclaration d'utilité publique, les expropriés sont toujours sans nouvelles du dédommagement et que les biens déposés sont depuis lors en cours d'utilisation par l'expropriant au mépris de la réglementation en vigueur. Quant au caractère juste de l'indemnisation, il peut être constaté que la Commission Gorou Banda s'est bornée à proposer un prix dérisoire de 3000 FCFA par M², sans prétendre que l'État ne fait pas de spéculation alors que les mêmes agents du Ministère de l'Urbanisme ont attribué dans d'autres dossiers des prix dans la fourchette varie généralement de 30 000 à 100 000 F le M² ; mais surtout aussi des dossiers officiellement évalués jusqu'à 272 000 FCFA le M² ou plus, soit une différence incompréhensible de 10 à 55, voire au-delà de 100 fois plus cher le prix du M² dans une même ville ! Dans le même sens, un décrier important a été relevé s'agissant de l'appréciation des prix des immeubles bâtis. Ainsi, des maisons semi-dur étaient évaluées au même prix que des maisons en dur. Ce décrier était presque identique s'agissant des maisons diluées, connue s'il y avait de confusion possible entre la sâle et la dalle !!

Difficile, donc, de comprendre les critères d'évaluation utilisés, car ne correspondant ni au référentiel national des prix, ni aux techniques d'expertise bien connues dans le milieu des professionnels de l'immobilier. Ces irrégularités étaient flagrantes au point où certains membres avaient démissionné en pleine séance en évoquant le manque de professionnalisme dont était victime la Commission. Toutefois, malgré ces irrégularités, on ne sait par quelle alchimie, les travaux ont continué et les expropriés ne sachant plus à quel dieu se fier se sont vus – illusoirement – contraints d'accepter une proposition fondée sur aucun critère.

Pire, même au vu de cet acte déshonoré, l'expropriant continue d'exploiter la main-d'œuvre de ces pauvres propriétaires qui attendent le règlement du montant dérisoire depuis novembre 2017 au mépris des dispositions de l'article 11 al. 6 du Décret n°2009-224-PRN qui imposent de « détenir les propriétés en cas de conciliation dans un délai de 15 jours ». Dans le même délai, devaient être pris en charge les dossiers de non-conciliation. Mais, eux-aussi attendent toujours, sous toute sorte de prétexte fallacieux, au mépris de l'article 11 al.7.

Ensuite, les règles – érogement – qualifiées de normes de sécurité engendrent présentement des véritables problématiques. A titre d'exemples, un périmètre de 150 mètres de distance de séparation est exigé pour sécuriser les travaux de la ligne 132 KV venant de la Centrale de Gorou Banda alors que les riverains de la ligne électrique, de même intensité, venant de Bani Kebbi (Nigina) cohabitent avec des pylônes dans un rayon de 20 mètres. La question qui se pose est de savoir : ces derniers voisins des pylônes auraient-ils été exposés aux ondes électromagnétiques depuis 1976 ? Dans l'affirmative, il devient impératif pour le moins, d'uniformiser ces normes, ce qui conduirait à entreprendre des réformes législatives avec, en pratique, un déguerpissement majeur inévitable sur un périmètre de 150 mètres de large (x 2) et ce sur une distance s'étendant du Plateau de Gorou Banda à Goudel en passant obligatoirement par le village de Trawo, de Zama-Windi, et les quartiers de Kafoukouara, Csi OLANI, Zone industrielle, plus une partie de Gankalé et de l'Hippodrome.

Plus précisément, seraient concernées, entre autres, les maisons du président Mamane OUSMANE, du Ministre Wassilâ Boudary et plusieurs écoles publiques et privées (comme le CEG 10, ESPACE, etc.) se situant toutes à moins de 12 mètres des pylônes au lieu d'un intervalle de 66 à 132m, sans parler de chez l'honorable Amadou SALIFOU qui y est à moins de 2 mètres du Pylône n°10 de 66 KV. Au vu de ces circonstances tout traitement différencié ne serait que discriminatoire vis-à-vis des milliers de potentiels expropriés, sans préjudice d'autres dommages collatéraux touchant à la charge de l'État du Niger non encore déterminés.

Enfin, la contradiction entre le décret de déclaration d'utilité publique du 22 octobre 2014 et le décret de cessibilité du 13 décembre 2016 a entraîné des expropriations supplémentaires et inutile avec une incidence financière injustifiée de plus cinq cents millions (500 000 000) FCFA à la charge de l'État du Niger, sans compter les cinq milliards (5 000 000 000) FCFA que la Coordination du projet Gorou Banda affirme devoir payer aux clients pour compenser – ironiquement – leur inactivité de 8 mois alors qu'elle pose, depuis plus de 5 ans, à trouver un seul milliard pour dédommager les propriétaires légitimes et ce sur un financement d'une centaine de milliards : quelle preuve – ironique – de patriotisme !!!

Or, l'analyse profonde de toutes ces situations permet de constater que tous les obstacles du dossier Gorou Banda n'étaient pas que d'un agent ou d'une institution quelconque mais bien d'un système tout entier au final ramené à vous, Monsieur le président : en ce qu'il s'agit, entre autres, de l'un de vos projets politiques phares, dont vous avez personnellement signé le décret déclarant d'utilité publique les propriétés de ces familles mais sans le décret de leur cessibilité au profit d'une société maigre, la NIGELEC, faut-il le rappeler ; sans compter que les responsables administratifs et techniques du projet ne le sont que parce que vous les avez nommés, directement ou indirectement, y compris l'attribution du marché public à la société chinoise, TBEA Ltd, encaissant les travaux en toute irrégularité.

C'est bien là quelques raisons plausibles de croire que vous êtes le premier responsable de ce dossier et vous apparaissez également comme – l'unique chef de file – et, donc, redevable de la bonne mise en œuvre des décrets cités, conformément aux dispositions de l'article 28 de notre constitution selon lesquelles « Nul ne peut être privé de sa propriété si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité ».

Dès lors, au vu de toutes ces violations massives et éminemment graves, l'ose espérer que vous prendrez les mesures utiles qui s'imposent face à cette situation, au vu de ce qui est argumenté ci-dessus et pris en compte par les pouvoirs publics dont vous êtes l'administrateur principal.

Par conséquent, les expropriés vous font remarquer que le retard de plus de 5 ans dans le règlement de leur indemnisation, connue intervenir au préalable, c'est-à-dire, il y a 6 ans, est une transgression de l'article 28 de la constitution, puis de l'article 11, al. 6 et 7 du Décret n°2009-224-PRN depuis la conciliation, et mettrait en demeure l'État du Niger et la NIGELEC de régler les montants arriérés – conformément à l'engagement du Ministre de tutelle et en charge du dossier Gorou Banda – sans préjudice des dossiers de non-conciliation ainsi que des dommages et intérêts, sous réserve à compter de la réception de la présente.

Faute de quoi, les expropriés se réservent le droit de faire recours à toute voie légale interne – voire internationale – pour faire valoir leurs droits légitimes.

Respectueusement,

Dr MALAM OUMAROU Z
 Porte-parole des expropriés de Saga

OPINION ÉDITORIALE de SEM M. Eric P. Whitaker, Ambassadeur des Etats-Unis au Niger

Le Niger Se Lève: Progrès du peuple, par le peuple, pour le peuple



Si vous m'avez entendu parler au cours des six derniers mois, vous m'avez probablement entendu utiliser le slogan: "Le Niger se Lève!" Nous le disons en raison des progrès importants réalisés par nos partenaires Nigériens pour réaliser un meilleur avenir avec notre soutien. Voici quelques exemples de nos réussites:

"Avec un investissement de près de 200 millions de dollars par an, l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) soutient des programmes d'amélioration de la production agricole; la sécurité alimentaire; l'aide humanitaire; des meilleurs soins de santé; faire progresser la démocratie, les droits de l'homme et la bonne gouvernance; la prévention et la gestion des conflits; l'éducation et la croissance économique. Un exemple: le programme d'éducation et de renforcement des communautés au Niger (NECS) de l'USAID, qui améliore la qualité de l'éducation et change la vie de milliers de garçons et de filles. Rien qu'entre 2017 et 2018, les écoles soutenues par NECS ont enregistré une augmentation de 400% de l'amélioration du niveau des élèves en lecture, au cours d'initiation (CI) et au cours préparatoire (CP). Le projet NECS jumelle également des mentors avec des élèves, comme dans

le cas de Balikissa Dan Jimo, une fille qui a été identifiée très tôt au début de sa scolarité comme ayant besoin d'une aide supplémentaire en lecture et en écriture. Elle est maintenant la première de sa classe de 5ème au collège. "Avec nos partenaires Nigériens, nous avons lancé le Millennium Challenge Compact, doté d'un budget de 437 millions de dollars, qui permettra d'améliorer des millions de vies grâce à un meilleur accès à l'eau pour l'irrigation à petite et grande échelle, des progrès dans les pratiques de productivité des cultures et du bétail, des routes améliorées pour l'accès aux marchés nationaux et régionaux et d'importantes réformes politiques visant à ce que le gouvernement crée un environnement favorable à la croissance du secteur privé et à la pérennité des infrastructures publiques. Le pacte aide déjà des municipalités comme la Commune de Birni N'Gaouré. Hadjia Maiga Fati, Maire de Birni N'Gaouré, note que sa communauté, dans la région de Dosso, bénéficiera de la construction d'une route rurale, qui réduira considérablement le temps de déplacement, en particulier pour les femmes, vers des marchés rentables, les centres de santé et autres services à Falmay et à Gaya où la route est impraticable en certaines périodes de l'an-

née et peu sécurisante pour les déplacements.

"Le Niger est l'un des 10 pays les plus touchés par le paludisme. L'Initiative du Président des États-Unis contre le Paludisme (PMI), dotée d'un budget annuel de 18 millions de dollars, fournit des produits de base et une assistance technique afin que chaque personne suspectée d'être atteinte de paludisme au Niger reçoive le bon diagnostic et un traitement médical gratuit. En outre, le programme investit également dans la prévention du paludisme grâce à la distribution de moustiquaires, au traitement préventif pendant la grossesse et à la prophylaxie saisonnière du paludisme. Le PMI prévoit de fournir une prophylaxie contre le paludisme à un million d'enfants en 2019. Je me suis rendu à Tahoua et le Premier Conseiller de l'Ambassade a visité Dosso, deux zones d'intervention du PMI, pour rencontrer des responsables de la mise en œuvre dudit programme et, des volontaires qui nous ont montré que le nombre de cas de paludisme avait considérablement diminué par rapport à l'année dernière grâce à nos efforts communs.

"A travers le Département de la Défense et le Département d'État, nous collaborons sur des programmes en matière de sécurité pour le renforcement des

capacités de l'aviation, le renseignement et la surveillance, l'amélioration de la logistique et des pratiques de maintenance, la formation et la professionnalisation des Forces Armées Nigériennes, et l'amélioration des pratiques de police et d'application de la loi.

"La section des Affaires Publiques de l'Ambassade forme des blogueurs et des journalistes, fait participer des centaines de filles à des initiatives sportives et de leadership, aide des entrepreneurs et en voie chaque année environ 70 étudiants et professionnels aux États-Unis dans le cadre de programmes d'échanges.

Bien que de nombreux défis restent à relever, je suis optimiste quant à un avenir du Niger plus prospère et plus sûr. Entant que partenaires engagés, nous sommes plus proches de la réalisation de nos objectifs et capables de faire plus ensemble que séparé.

URANIUMGATE

Lettre ouverte au chef de l'État Issoufou Mahamadou Monsieur le Président, où sont nos 200 milliards F CFA

MONSIEUR le Président, pour une fois, 'LE COURRIER'. a préféré vous interpeller, en votre qualité de magistrat suprême et garant du bon fonctionnement des institutions de la République. Nous en appelons à toutes vos prérogatives constitutionnelles afin d'aider à éclairer la lanterne des 19 millions de Nigériens que nous sommes, relativement à l'affaire dite Uraniumgate.

Monsieur le Président, notre interrogation se résume en cette question : où sont nos 200 milliards FCFA ? Remarquez que la



régulièrement des affaires qui gênent au plus haut point votre régime. Si mettre en lumière des scandales imputables à votre gestion cahoteuse constitue notre seul péché, que l'on nous reconnaisse au moins le mérite d'assumer cette mission de service public qui incombe à la presse. Monsieur le Président, nous réitérons une fois de plus notre question : où sont donc nos 200 milliards FCFA? De par vos fonctions de chef suprême de l'administration publique, vous ne pouvez pas ignorer la destination prise par cet argent soutiré aux contribuables nigériens. Absolument pas. Vous taire fait de

vous le complice d'une des plus grosses forfaitures jamais commises au Niger. Ne pas accéder aux attentes du peuple quant à la manifestation de la vérité fait de vous le parrain d'une ignominieuse association de malfaiteurs. Monsieur le Président, plus que jamais vous êtes dans l'obligation absolue de laisser la justice suivre son cours, sans ingérence d'aucune sorte et mieux, de la soutenir ouvertement dans cette affaire des 200 milliards de l'Etat nigérien.

Monsieur le Président, nous ne saurions terminer cette lettre sans reposer notre question : où sont passés nos 200 milliards FCFA? Sans nul doute, vous avez la réponse à cette question. Alors, le peuple entier vous le demande avec insistance. **Alpha**